



40
ans

Candidatures
au poste de membre non votant
du Comité de retraite
désigné en assemblée annuelle par les participants actifs
2010

Période de vote :
Du 17 au 21 mai 2010
aux assemblées annuelles de votre établissement





Procédure d'élection

La Loi 116 sur les régimes complémentaires de retraite, modifiée par le projet de loi 102, prévoit qu'à l'occasion de cette assemblée annuelle, deux (2) personnes désignées par les participants actifs et deux (2) autres désignées par les participants inactifs et les retraités pourront être élues au Comité de retraite pour un mandat d'un (1) an. Pour chacun de ces groupes, il y aura un membre votant et un membre non votant.

Avec leur bulletin de mise en candidature, les candidats doivent transmettre au soussigné un document d'une page faisant état du poste et des motifs pour lesquels ils se présentent et donnant aussi un résumé de leur curriculum vitae. Si le nombre de personnes mises en candidature correspond au nombre de postes vacants dans chaque groupe, les personnes mises en candidature seront automatiquement élues.

Les candidats intéressés doivent prendre note que la période de mise en candidature se terminera le 3 mai 2010, 16 h 00.

Bulletin de mise en candidature

Postes à combler - (s.v.p. Cocher ✓)

- Membre votant du Comité de retraite désigné en assemblée annuelle par les participants inactifs et retraités;
 - Membre non votant du Comité de retraite désigné en assemblée annuelle par les participants inactifs et retraités;
- OU
- Membre votant du Comité de retraite désigné en assemblée annuelle par les participants actifs;
 - Membre non votant du Comité de retraite désigné en assemblée annuelle par les participants actifs.

Je, MATTHIEU DUFOUR, désire être candidat(e) à l'élection qui se
(nom du candidat ou de la candidate)
tiendra lors de l'assemblée annuelle de mai 2010.

Matthieu Dufour
Signature

3 mai 2010
Date

575 OAK, ST-LAMBERT
Adresse J4P 2R3

DUFOUR.MATTHIEU@UQAM.CA
Courriel

N.B. N'oubliez pas de joindre une page faisant état de vos réalisations et des motifs pour lesquels vous vous portez candidat. DATE LIMITE : 3 mai 2010 – 16 h 00



1^{er} mai 2010

Présentation pour la candidature de membre non-votant du Comité de retraite

J'enseigne l'actuariat au département de mathématiques de l'UQAM depuis août 2001. Avant, j'ai travaillé trois ans (de 1998 à 2001) pour une firme d'actuaire-conseil (Aon), dans la section d'évaluations actuarielles des caisses de retraites (un an) et ensuite dans la section de gestion d'actifs (deux ans).

À l'UQAM, en plus des cours d'actuariat, j'ai dirigé des étudiants à la maîtrise en mathématiques financières du département de mathématiques.

Je suis associé (ASA) de la SOA (Society of Actuaries) et je suis avancé dans le processus d'obtention du statut de « Fellow » (FSA) de la SOA avec comme champ de spécialisation la gestion de portefeuilles.

J'ai travaillé comme consultant auprès du Bureau International du Travail (BIT), une branche de l'ONU, dans le renouvellement de leur programme d'évaluation actuarielle de programmes sociaux. J'ai enseigné l'actuariat en Roumanie et les applications informatiques de l'actuariat en Jordanie dans le cadre de coopération internationale.

Mes connaissances théoriques des processus de gestions d'actifs, d'évaluation du risque et de produits dérivés sont excellentes, et je suis confiant de pouvoir apporter à l'ensemble des membres du RRUQ un regard éclairé sur nos investissements. Si l'assemblée me désigne comme Membre non-votant du comité de retraite, j'apporterai rigueur et dévouement à cette tâche que je remplirais avec grand intérêt.

Matthew Dufour



4ⁿ

Procédure d'élection

La Loi 116 sur les régimes complémentaires de retraite, modifiée par le projet de loi 102, prévoit qu'à l'occasion de cette assemblée annuelle, deux (2) personnes désignées par les participants actifs et deux (2) autres désignées par les participants inactifs et les retraités pourront être élues au Comité de retraite pour un mandat d'un (1) an. Pour chacun de ces groupes, il y aura un membre votant et un membre non votant.

Avec leur bulletin de mise en candidature, les candidats doivent transmettre au soussigné un document d'une page faisant état du poste et des motifs pour lesquels ils se présentent et donnant aussi un résumé de leur curriculum vitae. Si le nombre de personnes mises en candidature correspond au nombre de postes vacants dans chaque groupe, les personnes mises en candidature seront automatiquement élues.

Les candidats intéressés doivent prendre note que la période de mise en candidature se terminera le 3 mai 2010, 16 h 00.

Bulletin de mise en candidature

Postes à combler - (s.v.p. Cocher ✓)

- Membre votant du Comité de retraite désigné en assemblée annuelle par les participants inactifs et retraités;
 - Membre non votant du Comité de retraite désigné en assemblée annuelle par les participants inactifs et retraités;
- OU
- Membre votant du Comité de retraite désigné en assemblée annuelle par les participants actifs;
 - Membre non votant du Comité de retraite désigné en assemblée annuelle par les participants actifs.

Je, FREDERIC MICHAUD, désire être candidat(e) à l'élection qui se
(nom du candidat ou de la candidate)
tiendra lors de l'assemblée annuelle de mai 2010.

F. Michaud
Signature

3 mai 2010
Date

UQAM, Département de Mathématiques
Adresse

michaud.fredERIC@ugam.ca
Courriel

N.B. N'oubliez pas de joindre une page faisant état de vos réalisations et des motifs pour lesquels vous vous portez candidat. **DATE LIMITE : 3 mai 2010 – 16 h 00**

Montréal, 1^{er} mai 2010.

Madame, Monsieur,

J'écris cette lettre afin de motiver ma candidature pour être membre non-votant du Comité de retraite, comme représentant des participants actifs du Régime de retraite de l'Université du Québec. Je suis de nouveau professeur d'actuariat au département de mathématiques de l'UQAM depuis l'été 2009.

Mes motivations principales paraîtront évidentes si je commence par décrire mon expérience professionnelle. Je compte sept années d'expérience (1999-2003 et 2005-2007) dans la gestion d'investissements, notamment comme *Vice-président - gestion quantitative* chez Investissements Standard Life, et comme *Gestionnaire de portefeuille - stratégies indicelles* au régime de retraite d'Hydro-Québec. J'ai eu la chance de participer à la gestion d'investissements dans les obligations, dans les options et de contrats à termes sur obligations et les indices mondiaux d'actions, ainsi que dans des produits de base (« commodities »). Dans certains de ces mandats, dits d'immunisation, la gestion était faite directement en relation avec le passif d'un régime de retraite. Par conséquent, et compte tenu que je suis actuaire de formation en tant que Docteur en actuariat et membre Associé de l'Institut Canadien des Actuaires, ma culture des investissements a été fortement influencée par sa relation avec les engagements financiers d'un régime de retraite. Finalement, je détiens aussi le titre de CFA, et je participe depuis janvier 2010 à la mise en place d'une politique de gestion des risques financiers au Régime de retraite d'Air Canada. J'ai aussi été professeur d'actuariat à l'Université Laval (1996-1998) et à l'UQAM (2004-2005).

Ma raison principale de présenter ma candidature est donc de vouloir mettre cette expérience au service de la communauté de l'Université du Québec. Même si j'ai encore beaucoup à apprendre, je crois pouvoir apporter une contribution utile. Ensuite, une autre raison qui me motive à me présenter est relative à mon désir de m'impliquer dans les activités de l'Université à l'extérieur du département de mathématiques de l'UQAM, ce que je n'ai jamais fait activement auparavant. Dans mon cas, le RRUQ me semble l'endroit naturel pour commencer à le faire. Comme autre motivation, je mentionnerai mon intérêt personnel de mieux comprendre le fonctionnement du RRUQ et ses choix stratégiques, notamment au niveau de ses investissements.



Frédéric Michaud, D. Sc., CFA,

Professeur, département de mathématiques de l'UQAM

(514) 987 – 3000 poste 2867, michaud.frederic@uqam.ca